



Conditions générales de vente

Pour les locatifs :

La réservation : En juillet et août, les arrivées en location se font les mercredis, samedis et dimanches. La réservation est faite à titre personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement du camping. Le nombre de personnes est strictement limité à la capacité d'accueil de l'hébergement et au nombre de personnes déclarées sur le contrat. Le montant de l'acompte à verser correspond au 1/3 du prix du séjour (qui sera déduit de la facture) + 20 € de frais de dossier (non déduits). La réservation ne sera effective qu'à réception de notre confirmation écrite.

Le solde de votre séjour : doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. La location est entièrement due, même en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. nous acceptons pour paiement : les espèces, les chèques bancaires, les cartes bancaires, les chèques-vacances (au nom de la personne qui a réservé) et les virements bancaires.

L'assurance annulation de séjour : Nous vous proposons une assurance annulation de séjour en partenariat avec CAMPEZ COUVERT. Le tarif est de 3.5 % du montant de la prestation (tarif de base + les suppléments, ne sont pas compris : les taxes + les frais de dossier). Vous nous payez l'assurance avec votre acompte et nous transmettons votre réservation à Campez Couvert qui vous établira un dossier et vous enverra votre contrat par mail. Pour connaître les conditions de prises en charge de Campez Couvert, vous les retrouverez sur notre site internet. Pour les annulations où le client n'a pas pris l'assurance annulation, il n'y aura pas de remboursement des paiements effectués. Vous devrez prévenir le camping le plus tôt possible de votre annulation, sinon à défaut, le client sera tenu du paiement de la totalité des sommes dues au titre du contrat.

Les taxes de séjour et éco-participation : La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes de Vallon, est à régler à la nuitée et à la personne de + de 18 ans. Une éco-participation, collectée pour la préservation de l'environnement et le traitement des déchets sur le camping, est à régler à la nuitée et à la personne de + de 7 ans.

Les arrivées : se font entre 15h00 et 19h30. En cas de non présentation à 19h30 le jour prévu d'arrivée et sans aucune nouvelle de votre part, le camping se réserve le droit de relouer la location et de conserver le paiement à titre d'indemnités.

Les départs et les états des lieux : se font entre 8h00 et 10 h00 sur rendez-vous pris préalablement.

Une caution de 250 € : sera demandée à votre arrivée. Celle-ci vous sera rendue le jour de votre départ après un état des lieux, et si aucun dégât n'a été commis. Une somme de 70 € sera retenue sur la caution si le ménage n'a pas été fait lors de votre départ.

Les clients doivent s'assurer : L'assurance du camping n'est pas tenue responsable en cas de vol, d'incendie et d'intempérie.

Les chiens ne sont pas acceptés dans les locations. En cas de présence d'un chien, l'accès à l'hébergement vous sera refusé.

La recharge de voiture électrique est interdite sur les emplacements et locatifs.

Pour les emplacements :

La réservation : La réservation est faite à titre personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement du camping. Le nombre de personnes est strictement limité au nombre déclaré sur le contrat, et ne peut en aucun cas dépasser 6 personnes par emplacement. Le montant de l'acompte est de 150 € (130 € d'acompte qui seront déduits de votre facture + 20 € de frais de dossier non déduits). La réservation ne sera effective qu'à réception de notre confirmation écrite.

Le solde de votre séjour : est à régler le jour de votre arrivée, si vous avez effectué une réservation au préalable, en cas d'arrivée sans réservation, le paiement du séjour sera demandé à l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. Nous acceptons pour paiement : les espèces, les chèques bancaires, les cartes bancaires, les chèques-vacances (au nom de la personne qui a réservé), et les virements bancaires.

L'assurance annulation de séjour : Nous vous proposons une assurance annulation de séjour en partenariat avec CAMPEZ COUVERT. Le tarif est de 3.5 % du montant de la prestation (tarif de base + les suppléments, ne sont pas compris : les taxes + les frais de dossier). Vous nous payez l'assurance avec votre acompte et nous transmettrons votre réservation à Campez Couvert qui vous établira un dossier et vous enverra votre contrat par mail. Pour connaître les conditions de prises en charge de Campez Couvert, vous les retrouverez sur notre site internet. Pour les annulations où le client n'a pas pris l'assurance annulation, il n'y aura pas de remboursement des paiements effectués. Vous devrez prévenir le camping le plus tôt possible de votre annulation, sinon à défaut, le client sera tenu du paiement de la totalité des sommes dues au titre du contrat.

Les taxes de séjour et éco-participation : La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes de Vallon, est à régler à la nuitée et à la personne de + de 18 ans. Une éco-participation, collectée pour la préservation de l'environnement et le traitement des déchets sur le camping, est à régler à la nuitée et à la personne de + de 7 ans.

Les arrivées et les départs : Les arrivées se font à partir de 14 h 30 et les départs avant 12 h 00. En cas de départ après 12 h 00, une journée supplémentaire sera facturée. En cas de non présentation le jour de la réservation et sans aucune nouvelle de votre part, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de conserver l'acompte à titre d'indemnités.

1 seul chien : est accepté par emplacement. **Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.** Il est interdit de le laisser seul sur l'emplacement. Le chien doit OBLIGATOIREMENT être tenu en laisse dans l'enceinte du camping. A votre arrivée, nous vous demanderons le carnet de vaccination à jour.

Les chiens ne sont pas acceptés dans les locations.

Les clients doivent s'assurer : L'assurance du camping n'est pas tenue responsable en cas de vol, d'incendie et d'intempérie.

La recharge de voiture électrique est interdite sur les emplacements et locatifs.